

POURQUOI FAUT-IL TRIER ?

La gestion des déchets coûte de plus en plus cher, c'est une dépense incontournable !

- La Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) liée à la gestion des déchets (enfouissement et incinération) augmente de façon continue.
- Le coût de l'énergie, l'inflation et les prix des prestations de services (collecte et traitement) est en hausse.

La maîtrise des coûts est un chantier prioritaire pour la Communauté de communes des Villes Soeurs.

LE TRI SÉLECTIF EST ÉCOLOGIQUE
C'EST UN LEVIER ESSENTIEL POUR
ATTÉNUER LES HAUSSES DES COÛTS !

CONTACTER L'AMBASSADEUR DU TRI



villes-soeurs.fr



02 27 28 05 94



reduisonsnosdechets@villes-soeurs.fr

TRI EN HABITAT COLLECTIF ! LES GESTES ESSENTIELS



À JETER ? À TRIER ?
TÉLÉCHARGEZ L'APPLI "GUIDE DU TRI"



 villes
soeurs
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



o villes-soeurs.fr

JE TRIE TOUS LES **EMBALLAGES** !



BAC



- 1 Je vide les emballages, sans les laver ! L'eau est précieuse.
- 2 Les emballages et papiers sont à déposer dans le bac jaune ou dans les points d'apports volontaires.
- 3 Le verre se dépose dans les points d'apports volontaires (colonne verte), pas dans le bac jaune.
- 4 Je n'emboîte pas les emballages à recycler les uns dans les autres.

TÉLÉCHARGEZ
LE GUIDE DU TRI



TOUS LES PAPIERS



EMBALLAGES EN MÉTAL



EMBALLAGES EN PLASTIQUE



EMBALLAGES EN CARTON



BRIQUES ALIMENTAIRES



SACS JAUNES

Des sacs jaunes pour le tri sont disponibles en mairie, au Pôle Technique à St Quentin La Motte ou auprès de la Communauté de communes.

NE PAS METTRE D'OBJETS !

Les objets en plastique sont à jeter avec les ordures ménagères.

